



Formalités d'inscription 2022-2023

A partir du lundi 4 juillet matin (planning joint) je vous prie de vous présenter au lycée de la Montagne (avec les documents ci-dessous) pour l'inscription de votre enfant aux dates mentionnées sur le planning.

- 4 photos d'identité
- Photocopie du livret de famille
En cas de séparation des parents : photocopie de l'arrêté de jugement pour la garde de l'enfant scolarisé dans l'établissement
- Photocopie de la carte d'identité de l'élève nécessaire pour les examens **pour les 1ères et Terminales seulement**
- Photocopie de l'attestation de la journée citoyenne ou de l'attestation de recensement nécessaire **pour les examens pour les 1ères et Terminales seulement**
- Relevé d'identité bancaire
- Attestation d'assurance scolaire
- Photocopie de l'attestation de mutuelle
- Photocopie de l'attestation papier de la carte vitale (et non la carte)

Le fait de ne pas se déplacer pour l'inscription expose la famille à ne pas avoir de place à l'internat à la rentrée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La Provisseure

C. AMROUCH